



# Gestion des espaces verts au naturel

**Mercredi 11 mai 2022 à partir de 13h30**  
**au camping Le Pont d'Allagnon**  
**Rue René Filiol à Lempdes-sur-Allagnon**

## Communiqué de presse

### CONTEXTE

Michèle et Joël BROSSON, gestionnaires du camping « Le Pont d'Allagnon » travaillent depuis de nombreuses années à proposer à ses clients un hébergement de qualité dans un environnement sain abritant une biodiversité préservée : zéro pesticides, fauche tardive, économies d'eau, présence d'animaux contribuant à une gestion des déchets optimisée...

Le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et ses affluents (SIGAL) a pour objectif de préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Alagnon. Dans le cadre de ses actions de réduction des pollutions diffuses et de sensibilisation, il s'est associé au camping de Lempdes-sur-Allagnon et à FREDON Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en place et valoriser des pratiques de gestion des espaces verts au naturel.

Le camping de Lempdes-sur-Allagnon s'est lancé en 2020 dans la mise en œuvre de la Charte + Nature. Ainsi, il s'engage à réduire ses déchets, mieux gérer la ressource en eau en réduisant l'arrosage et le ruissellement, ne plus utiliser de produits phytosanitaires, favoriser la présence de pollinisateurs et la biodiversité en général, avec l'appui technique de FREDON.



### Qu'est-ce que la Charte + Nature ?

La Charte d'entretien + Nature est proposée aux structures publiques et privées souhaitant s'engager dans une gestion écologique et durable de l'ensemble de leurs espaces extérieurs.

La structure s'engage à :

- Réduire les déchets verts
- Mieux gérer l'eau
- Favoriser la biodiversité locale
- Communiquer en interne et externe
- Passer en Zéro Phyto

Les structures peuvent bénéficier pour cela d'un accompagnement technique par FREDON, qui assure ensuite la démarche de labellisation.

Toutes les infos sur le site de FREDON [www.fredon.fr/savoir-faire/charte-dentretien-nature](http://www.fredon.fr/savoir-faire/charte-dentretien-nature)

**Les gestionnaires du camping «Le Pont d'Allagnon» sont les premiers gestionnaires de camping à s'être engagés dans cette démarche en France !**



**CHARTE D'ENTRETIEN  
+NATURE**

# Au programme :

## 13h30 - 16h30 : Après-midi technique « Gestion des espaces verts au naturel »

animé par FREDON, avec le retour d'expérience de Joël BROSSON, gestionnaire

**Public :** agents techniques et élus, étudiants, structures privées et professionnels des espaces verts

Après une présentation de la Charte + Nature, Christophe BRAS et Florian LUCAS (FREDON Auvergne-Rhône-Alpes) animeront plusieurs ateliers autour des thématiques suivantes :

- Démonstration de matériel
- Présentation de la Charte + Nature
- Réduction et gestion des déchets verts
- Réduction de l'arrosage et économies d'eau
- Biodiversité faune et flore
- Zéro Phyto

## A partir de 17h30 : Cérémonie de labellisation du camping « Le Pont d'Allagnon » en Charte + Nature en présence de

- Jean-Pierre VIGIER, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Didier ACHALME, président du SIGAL
- Daniel BIELMANN, administrateur au bureau FREDON France (représentant le président)

Cérémonie qui se déroulera à l'extérieur (sur le camping). A cette occasion, le label Charte + Nature sera officiellement remis aux gérants Michèle et Joël Brosson.



## Tout au long de l'après-midi :

Le Conseil Municipal des Jeunes participera à des animations organisées par le SIGAL (dans le cadre de l'animation du site N2000 Vallées et Gîtes de la Sianne et du Bas Alagnon), et présentera son travail sur la pose des nichoirs le long de l'Allagnon.

### Informations auprès de :

**SIGAL** - Manon JOZROLAND

[alagnon.chm@orange.fr](mailto:alagnon.chm@orange.fr) - 04.71.23.19.84

**FREDON** : Christophe BRAS

[christophe.bras@fredon-aura.fr](mailto:christophe.bras@fredon-aura.fr) - 07.66.68.96.85

Organisé dans le cadre du Contrat Territorial Vert et Bleu Alagnon et de l'animation du site N2000 « Vallées et Gîtes de la Sianne et du Bas Alagnon » avec le soutien de :

